

Compte-rendu REUNION MAIRIE LE 16 OCTOBRE 2007 à 14h30

Objet : Terrain de sport Rue LAFONTAINE

J'ai été reçu par Mme CHAPTAL et Mr COFFY ce dernier rattaché aux Service des Sports de la Municipalité

J'ai donc exposé le problème de nuisances provoquées par le nouvel agencement du terrain de sport en reprenant les termes de ma lettre du 15 février 2007

Réponse de la MAIRIE sur les points évoqués :

-Le terrain remplit sa mission d'occupation des jeunes « *ils sont mieux là qu'à traîner dans la rue en fumant du hakik* » !!!!, donc la MAIRIE ne revient pas sur la destination du terrain

-L'éclairage : Mr COFFY a conscience du problème, il m'a confirmé que le boîtier de commande se trouve dans le local « buvette » du terrain, il n'y a donc pas de minuterie automatique, ni de commande depuis le Centre Social. Mr COFFY s'engage à faire en sorte que le stade soit éclairé UNIQUEMENT avec son accord. IL va donc demander un changement de serrure des portes du local buvette... à suivre

-Sur l'attitude des « jeunes » : Mme BILLET directrice du Centre Social + Mr LAZORTHE médiateur de proximité sont intervenus auprès des jeunes pour leur rappeler les règles de bon voisinage...Mr COFFY estime que cette action a été efficace...(?)

-Horaires d'utilisation : un arrêté municipal limite l'accès des équipements à 22 h...sans possibilité de dérogation...Un panneau de rappel pourrait être installé

-Bruits du basket : pour l'instant aucun autre revêtement moins bruyant n'est prévu

-Table de ping-pong (qui provoque aussi des nuisances) : impossible de la déplacer

-Détritus par-dessus le mur : il y aurait une amélioration.

S'agissant de l'état du mur mitoyen (et des tuiles cassées), ce problème dépasse la compétence du service des sports...

En résumé pas beaucoup de concret dans cette réunion, à part le fait d'avoir (enfin) des interlocuteurs identifiés et connaissant le problème...

En cas de besoin on saura les retrouver..

Pour moi à titre personnel, je n'exclus pas une procédure « contentieuse »...jusqu'à BRUXELLES. !!!

S'agissant de la co-propriété, MR COFFY m'a assuré qu'une réponse « officielle » serait faite à la lettre de Mr CLEMENT du 10 janvier 2007... !!!

Fin de la réunion à 15h15

J Geoffray